

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 OCTOBRE 2012**

Délibération
n° 2012.10.226

**Modification du
tableau des effectifs**

LE DIX HUIT OCTOBRE DEUX MILLE DOUZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **12 octobre 2012**

Secrétaire de séance : André BONICHON

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Fabienne GODICHAUD à Stéphane CHAPEAU, Jean-François DAURE à Zahra SEMANE, Gérard DESAPHY à Janine GUINANDIE, Maurice HARDY à Catherine DESCHAMPS, Madeleine LABIE à Françoise COUTANT

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Jacques DUBREUIL, Nadine GUILLET, Robert JABOUILLE, Redwan LOUHMAADI, Frédéric SARDIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 OCTOBRE 2012

**DELIBERATION
N° 2012.10.226**

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : **Monsieur LOUIS**

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

La gestion courante des ressources humaines nécessite la modification du tableau des effectifs ci dessous :

1 . Direction aménagement, mobilité, développement durable

Pour permettre la nomination d'un agent au grade de rédacteur suite à sa réussite au concours, il convient de créer un poste du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux. Le poste actuel du cadre d'emplois d'adjoint administratif sera supprimé si l'agent est titularisé dans son nouveau grade.

L'incidence financière annuelle serait de +2 900 €.

2 . Direction des politiques communautaires – Nautilus

Le départ à la retraite d'un agent conduit à réviser l'organisation du secteur administratif et d'accueil/entretien de Nautilus. Ainsi, un poste de secrétariat à mi-temps serait porté à temps complet et celui d'agent de maîtrise à l'accueil/entretien serait réduit à un mi-temps.

L'incidence financière annuelle serait de -12 200 €.

3 . Direction des politiques solidaires – Crèche

Suite au départ à la retraite de la directrice de la crèche en 2011, et après une longue procédure de remplacement, il convient de créer à l'effectif le poste correspondant au grade de la candidate retenue.

L'incidence financière annuelle serait de – 25 500 €.

4 . Conseil de développement

Afin d'assurer le secrétariat du conseil de développement, il est proposé de créer un poste d'adjoint administratif à temps complet.

L'incidence financière annuelle serait de + 25 000 €.

La modification du tableau des effectifs serait la suivante :

Direction	Suppression	Nbre	Création	Nbre
Direction aménagement mobilité développement durable	Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	1(*)	Cadre d'emplois des rédacteurs	1
Direction des politiques communautaires - Nautilus	Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe à temps non complet (17h30)	1	Cadre d'emplois des adjoints administratifs (temps complet)	1
	Agent de maîtrise	1	Cadre d'emplois des adjoints techniques à temps non complet (17h30)	1
Direction des politiques solidaires	Puéricultrice cadre de santé	1	Cadre d'emplois des puéricultrices	1
Conseil de développement			Cadre d'emplois des adjoints administratifs	1

(*) ce poste sera supprimé seulement si l'agent est titularisé dans son nouveau grade.

Vu l'avis favorable du comité technique paritaire du 17 octobre 2012,

Vu l'avis favorable de la commission ressources humaines/systèmes d'information du 18 septembre 2012,

Je vous propose :

D'APPROUVER, la modification du tableau des effectifs ci dessus, à compter du 1^{er} novembre 2012.

DE PREVOIR les crédits correspondants au budget principal 2012.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : 22 octobre 2012	Affiché le : 22 octobre 2012